



ECOLE ELEMENTAIRE PASTEUR

39 allée Robert Besson

93390 Clichy sous Bois

ce.0930684n@ac-creteil.fr

Tel : 01.43.02.12.03

BIENVENUE A L'ECOLE PASTEUR

L'école élémentaire Pasteur, c'est une équipe pédagogique au service des enfants et des familles.
Cette équipe se compose ainsi :

Direction : Monsieur FERRY

Enseignants : Mesdames, AHMIC, CROUZIER, DANAY, MILANDOU, JOY, RAHMOUNI et MAWART.

Messieurs FERRE – PLISSON – PORET – MARTIN – SALLES – TERRIER – MORIZOT - GILSON

Réseau d'aide : Monsieur PREVOST (Psychomotricien), Madame RAYAPOULE

(psychologue scolaire) et Madame SELMANE (soutien scolaire)

Gardien : Monsieur CARRARA

Responsable du restaurant scolaire :

Responsable entretien : Monsieur PAÏASS et Madame BOUELHAM

Communication avec les familles :

- Notre équipe peut vous recevoir sur rendez-vous (sauf cas d'urgence) et selon la disponibilité des enseignants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 18h00.

- Vous pouvez aussi nous contacter par mail : ce.0930684n@ac-creteil.fr

- Vous pouvez retrouver les documents et informations importantes sur le site de l'école <http://pasteur93390.toutemonecole.com/>

Nous vous conseillons vivement de vous inscrire à la newsletter afin d'être averti pour tout nouvel article.

- **Un cahier de liaison** – Qui a pour objet d'assurer une liaison permanente entre l'école et la famille de l'élève.

L'élève est toujours porteur de ce carnet. Il doit le tenir avec soin, inscrire toutes les informations destinées à la famille et faire viser celles-ci, le jour même par ses parents.

Les parents sont invités à veiller eux-mêmes à la présentation du carnet et à sa bonne tenue. Ils le signent chaque fois que nécessaire et **l'utilisent pour correspondre** avec l'Equipe Educative.

Nous demandons aux parents de contrôler ce carnet très régulièrement (voir quotidiennement)

Les informations portées dans le carnet, et signées par les parents, ont valeur d'informations officielles des familles (au même titre qu'un courrier).

- Des réunions régulières avec les familles :
 - Réunion de rentrée très tôt dans l'année.
 - Réunions de remise des livrets aux familles
 - Réunion de préparation au collège.

UN PROJET PEDAGOGIQUE

Vers une pédagogie différenciée au plus près des élèves...

Nos objectifs :

- Intervenir de façon soutenue là où s'observent les inégalités les plus manifestes et pour répondre à ce souci d'équité, trouver les parcours les mieux adaptés aux aptitudes et aspirations personnelles des élèves (ne pas déconnecter la réussite de l'humain).
- Favoriser la découverte par chaque élève de sa personnalité et de ses talents en encourageant une véritable « éducation au choix » permettant l'expression d'aspirations personnelles.
- Prendre en compte les différences pour en faire une source d'enrichissement et un objet de découverte et de construction collective. Apprendre à vivre ensemble, harmonieusement dans la connaissance et le respect de chacun.
- Eduquer à la responsabilité et à l'autonomie.
- Fédérer autour d'une culture d'établissement. Inciter tous les parents à participer à la vie scolaire. Votre adhésion au projet éducatif de l'école est un gage de réussite pour vos enfants.

Des supports institutionnels

- Socle commun des compétences : Constitué de cinq domaines
 - Le langage pour penser et communiquer.
 - Les méthodes et outils pour apprendre.
 - La formation de la personne et du citoyen.
 - Les systèmes naturels et Les systèmes techniques.
 - Les représentations du monde et de l'activité humaine.
- Les programmes de 2016
- Les évaluations diagnostiques.
- L'opération 100 % réussite au CP.

Suivi des élèves

- Dans le cadre de conseils des maîtres ou conseils de cycle réguliers
- Dans le cadre de trois synthèses annuelles avec le réseau d'aide.
- Par la mise en place des activités pédagogiques complémentaires.
- Par la mise en place de groupes à besoins spécifiques (Club coup de pouce et accompagnement éducatif)
- Par une rencontre annuelle avec les partenaires des élèves à profils spécifiques.
- Par la mise en place des PPRE et de projets d'accompagnement.

Ouverture au monde et à la culture

- Par des projets en collaboration avec des partenaires extérieurs proches ou lointains et la recherche des moyens pour que l'ensemble de la communauté en bénéficie (classes transplantées, projets autour d'institutions muséales, de spectacles, de découverte du patrimoine, d'écriture...)
- En faisant vivre l'articulation entre les savoirs et les problèmes contemporains, permettre aux élèves de faire le lien entre l'école et la société (projets autour du développement durable, de faits de société, d'institutions civiques...)
- Par des prolongements dans le cadre des ateliers du soir ou l'accompagnement éducatif.
- Par des partenariats avec la bibliothèque municipale.
- Par la participation aux projets proposés par la ville ou la circonscription.
- Par l'étude d'une langue vivante à partir du CP.

Vie sociale

- Un conseil d'élèves dans chacune des classes de l'école.
- Une élection des délégués élèves de chaque classe.
- 2 conseils des délégués élèves par an.
- Des relations régulières avec la municipalité et ses services.

Des actions festives et caritatives

- Une collecte pour les restos du cœur.
- Des journées de portes ouvertes aux parents.
- Une journée citoyenne (exposition et activités citoyennes).
- Autres actions à l'étude...

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- L'école Pasteur, ce sont treize classes pour accueillir les élèves avec la volonté de favoriser les petites classes en limitant au mieux les effectifs.

- Les horaires d'ouverture à 8h20 et 13h50. Les élèves sortent des classes à 12h00 et 16h30. Attention, l'école n'est plus responsable une fois franchies les grilles de l'école et est en droit de ne pas garder les enfants en cas de retard.

- Une restauration scolaire sous forme de self organisée par l'entreprise SCOLAREST. L'encadrement de 12h00 à 13h50 est assuré par 7 animateurs municipaux. Plus de 170 élèves y mangent par roulement.

Les inscriptions se font en mairie avant la rentrée.

- Un règlement intérieur : il est disponible sur le site de l'école ou à la demande des familles. L'élève et sa famille s'engagent à respecter ce règlement.

- Des ateliers du soir : Ils prennent le relais de l'école entre 16h30 et 18h00 les lundis, mardis, jeudi et vendredi.

Les élèves ont 15 à 20 minutes pour goûter (ce goûter est à fournir par les parents). Attention, il s'agit bien d'un goûter qui devra rester dans le cartable car toute collation est interdite sur l'école. Seuls sont tolérés les fruits.

Puis 30 à 45 minutes d'accompagnement au travail scolaire suivi d'un atelier artistique ou culturel

Les inscriptions se font en mairie comme pour la cantine, puis à l'école auprès du responsable municipal en charge de ces ateliers.

- L'accompagnement éducatif prend également le relais avec les ateliers du soir de 16h30 à 18h00. Il s'adressera aux enfants en difficulté sur proposition de l'équipe pédagogique.

- Une garderie est ouverte le matin à partir de 7h30 et le soir après les ateliers, jusqu'à 19 heures. **Les inscriptions se font en mairie.**

- Des parents d'élèves élus qui représentent l'ensemble des parents dans les instances institutionnelles et qui participent activement aux différents projets mis en place.